

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, GREFFIER-TRÉSORIER ADJOINT DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

QUE le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire lundi 29 mai 2023 à 20 h.

LA PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL SE DÉROULERA À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur les points suivants :

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2023-1167 *modifiant le Règlement numéro 2002-732 relatif à la circulation*
2. Autorisation de signatures – Convention d'aide financière – Programme de subvention au transport adapté (PSTA)
3. Travaux additionnels – Réfection de l'entrepôt à sel
4. Autorisation de dépenses – Changement de transmission – Camion arrosoir
5. Mandat services professionnels – Lien routier
6. Personne autorisée à l'application de la réglementation
7. Période de questions
 - 7.1 Membres du conseil
 - 7.2 Public
8. Levée de l'assemblée

DONNÉ À BOISCHATTEL, CE 26^e JOUR DU MOIS DE MAI 2023



Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint